

Honorée & Comtesse Catherine Philomène Cammas
sont unis par le mariage.

Dont acte a été fait et passé à la publiquement
dans l'une des salles de la maison commune, les portes
ouvertes, en présence des pères et mères des époux et de
Daubin Pierre, profession de charbon, demeurant à
Bonrepos, département de la Haute-Garonne, âgé de qua-
rante trois ans, qui a déclaré savoir signer, Des Vintres
Pierre, profession de garde-champêtre, demeurant à Bonrepos,
département de la Haute-Garonne, âgé de quarante deux
ans, qui a déclaré savoir signer, de Pire Mathieu,
profession de charpentier de meubins, demeurant à Bonrepos,
département de la Haute-Garonne, âgé de quarante sept
ans, qui a déclaré savoir signer et de Laffont Jean
profession de marchand linge, demeurant à Bonrepos,
département de la Haute-Garonne, âgé de quarante deux
ans, qui a déclaré savoir signer. Tous les quatre témoins
à l'acte de mariage ont déclaré n'être pas parents à
aucun degré des futurs époux, témoins majeurs, lesquels ont
signé avec nous, avec les futurs époux et leurs pères et
leurs mères qui ont déclaré tous ne savoir signer avec nous.

Daubin Vintres Pire Laffont
Guillia Beaupre Paul Guillia
Guillia Marie Gabrielle Guillia

Guillia Paul
muni

N^o 7.
Dées
de
Jeanne
émilie
Woubel.

L'an mil huit cent soixante-quatorze à le quatrième
jour du mois d'Octobre, à deux heures du soir.

L'ordonnant nous Guillia Jean Saloy maire, officier de l'état civil,
de la commune de Bonrepos, arrondissement de Toulouse,
département de la Haute-Garonne.

Ont comparu le Sr Gasc Antoine, âgé de soixante-huit ans,
profession de tisserand, demeurant à Bonrepos, département de
la Haute-Garonne et le Sr Bussal Antoine, âgé de vingt-cinq
ans, profession de cultivateur, demeurant à Bonrepos, départe-
ment de la Haute-Garonne.

Lesquels ont déclaré que:
La nommée Jeanne Emilie Woubel, âgée de soixante-trois ans,
native de Bonrepos, canton de Verfeil, département de la Haute-
Garonne, profession de ménagère, demeurant à Bonrepos, veuve
de Pierre Laffont, fille de défunt Jean Woubel et de Jeanne
Marie Charlet, tous deux décédés, les témoins ont déclaré être
voisins de la défunte et n'être pas parents.

est décédée le quatre Octobre, à midi, dans la maison de
son habitation, rue au village, commune de Bonrepos.

Après nous être assuré de ces faits, nous en avons dressé le
présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après que
lecture en a été faite. Adressé au Sr

Gasc Antoine
Bussal Antoine

N^o 8.
Mariage
de
Jean D.
et de
Marie Delissier.

L'an mil huit cent soixante-quatorze à le quinzième jour du
mois de Novembre, à deux heures du soir.

L'ordonnant nous Jean Saloy Guillia, maire, officier de l'état civil,
de la commune de Bonrepos, arrondissement de Toulouse, départe-
ment de la Haute-Garonne, ont comparu: Sr D. Jean, né à
Loubins, canton de Caraman, arrondissement de Villefranche,
département de la Haute-Garonne, le sixième jour du mois d'Avril,
année mil huit cent cinquante-deux, ainsi qu'il résulte de l'acte

en forme qu'il nous a remis, profession de cultivateur, demeurant